

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée  
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France  
5, rue des Trésoriers de France  
34000 Montpellier  
09 63 57 44 06  
occitaniemed@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur     



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 Parc d'activités de Camalcé  
BP15  
34150 GIGNAC  
04 67 57 04 50  
www.souscription-abbaye-aniane.fr

## LES PARTENAIRES :

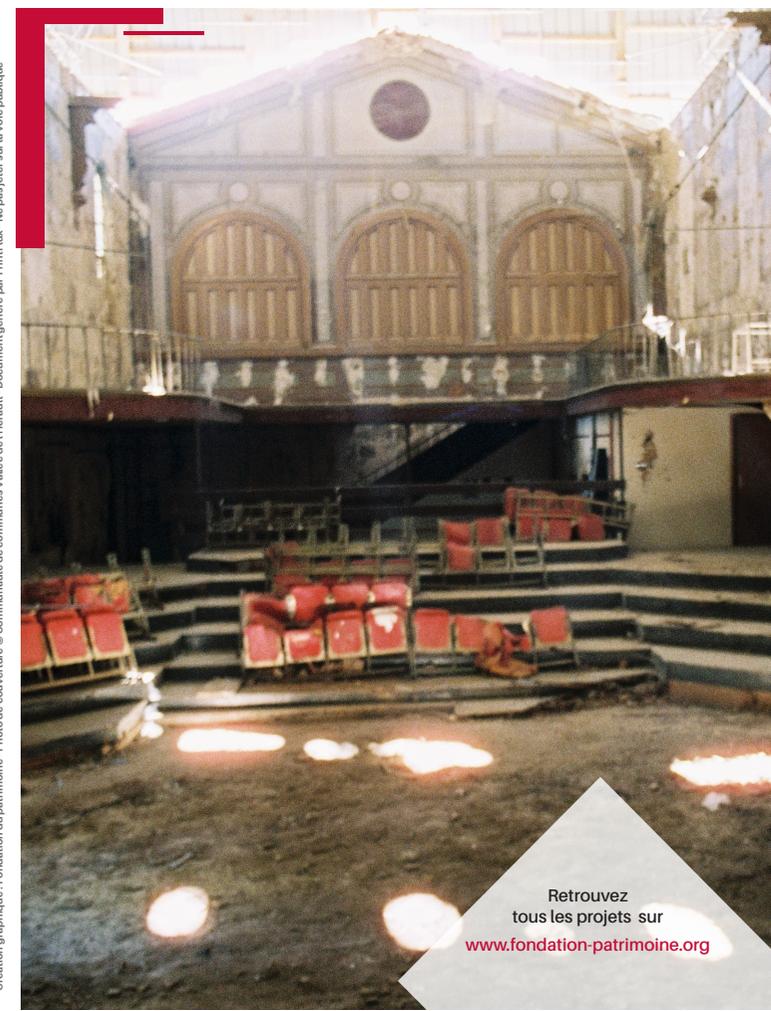


FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE  
**LA CHAPELLE DE  
L'ANCIEN PÉNITENCIER  
D'ANIANE**

34150 ANIANE



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'abbaye d'Aniane a traversé douze siècles entre grandeur et vicissitudes.

Saint-Benoît d'Aniane fonde son abbaye au VIII<sup>ème</sup> siècle. Contemporain de Charlemagne, il conseille son fils, Louis le Pieux. Grâce à une alliance avec le pouvoir laïc, son abbaye est à l'origine d'une réforme de la règle bénédictine qui rayonne dans toute l'Europe médiévale. Après les destructions des guerres de religions, la congrégation de Saint-Maur, voulant restaurer la grandeur passée d'Aniane, reconstruit aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, un majestueux monastère classique.

Vendue comme bien national à la Révolution, l'abbaye est d'abord transformée en filature, puis, reconvertie en prison en 1845. Elle accueille une population d'adultes et ultérieurement de mineurs délinquants.

C'est durant cette phase de transformation des lieux qu'est construite entre 1861 et 1864, la chapelle destinée aux prisonniers.

L'institut spécialisé d'éducation surveillée ferme finalement en 1994 et le site subit dégradations et pillages, durant une dizaine d'années d'abandon.

### LE PROJET DE RESTAURATION

L'ancienne chapelle accueille déjà des événements culturels mais dans des conditions assez précaires. Aussi, pour offrir un accueil de qualité aux événements prestigieux qui s'y dérouleront, la chapelle doit être restaurée.

Les travaux envisagés sont :

- La restauration des façades et vitraux
- La réalisation des menuiseries
- La réfection du sol et des enduits intérieurs en intégrant les fresques du XIX<sup>ème</sup> siècle encore en place
- La mise en place d'une isolation technique et acoustique en toiture
- L'aménagement des espaces techniques pour les spectacles et festivals.

<b>Montant des travaux</b>	1 300 000€ HT
<b>Objectif de collecte</b>	100 000€
<b>Début des travaux</b>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2020

Crédit photos © Communauté de communes Vallée de l'Hérault



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## LA CHAPELLE DE L'ANCIEN PÉNITENCIER DE L'ABBAYE D'ANIANE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/61260](http://www.fondation-patrimoine.org/61260)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**LA CHAPELLE DE L'ANCIEN PÉNITENCIER DE L'ABBAYE D'ANIANE**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre